

ANALYSE GÉOPOLITIQUE · ORDRE MONDIAL · AFRIQUE 2026

Axe Moscou-Pékin-Téhéran · Multipolarisme · Neutralité stratégique active

Série : Vigilance stratégique face à l'instabilité au Moyen-Orient — Article 3

Le multipolarisme en construction

:

Comment l'Afrique peut naviguer entre les blocs sans se faire engloutir

Abbé Dibacor Philippe NGOM

Analyste en intelligence stratégique, géopolitique, gouvernance et paix · Centre Africain d'Intelligence Stratégique pour la Paix (CIS-Paix)

Résumé analytique

La formation d'un axe de puissances révisionnistes — Moscou, Pékin, Téhéran — n'est plus une hypothèse académique : elle est en cours de construction opérationnelle. Face à cette recomposition de l'ordre mondial en blocs concurrents, les États africains se trouvent à un carrefour stratégique d'une importance historique rare. Deux tentations symétriques les guettent : l'alignement opportuniste sur le bloc qui offre le plus d'avantages immédiats, et l'indifférence passive qui abandonne le terrain à d'autres. Ces deux postures sont également dangereuses. Cet article développe un troisième chemin — la neutralité stratégique active — comme doctrine opérationnelle permettant à l'Afrique, et au Sénégal en particulier, de cultiver des relations avec tous les pôles de puissance tout en préservant sa souveraineté décisionnelle. Le Rwanda, l'Éthiopie et la Tanzanie servent de cas comparatifs pour illustrer les différentes variantes de ce positionnement.

I. ANATOMIE DU NOUVEL ORDRE MULTIPOLAIRE — ÉTAT DES LIEUX

A. L'axe révisionniste : une solidarité de fait, non une alliance homogène

La notion d'axe Moscou-Pékin-Téhéran circule dans les analyses géopolitiques depuis plusieurs années. Il est essentiel, avant tout développement, de la qualifier avec précision — car une erreur d'analyse sur la nature de cet axe conduirait à des prescriptions stratégiques erronées pour l'Afrique.

Il serait erroné de présenter cet axe comme une alliance homogène et idéologique comparable à l'OTAN ou au Pacte de Varsovie. Moscou et Pékin ont des intérêts profondément divergents en Asie centrale, dans l'Arctique, et sur la question de l'influence en Afrique elle-même, où leurs stratégies d'investissement sont parfois

concurrentes. L'Iran, de son côté, représente une puissance régionale dont les ambitions propres — hégémonie chiite au Moyen-Orient, accès aux marchés asiatiques, contournement des sanctions — ne s'alignent que partiellement avec celles de Moscou ou de Pékin.

Ce qui unit ces trois puissances est plus précis et plus opérationnel qu'une idéologie partagée : c'est une **solidarité de fait autour d'un objectif commun** — l'affaiblissement de la primauté américaine et de l'architecture d'ordre libéral international héritée de 1945 et renforcée en 1991. Cet objectif commun structure des comportements coordonnés — soutien diplomatique au Conseil de sécurité, contournement concerté des sanctions occidentales, développement d'architectures financières alternatives au dollar — sans requérir une alliance formelle ni une convergence d'intérêts globale.

Cette nuance est analytiquement décisive pour l'Afrique : elle signifie qu'il n'existe pas un bloc monolithique contre lequel il faudrait se positionner ou auquel il faudrait s'allier globalement. Il existe des **pôles de puissance distincts**, avec des intérêts spécifiques sur le continent africain, qu'il est possible — et nécessaire — de naviguer séparément et avec discernement.

B. La recomposition en chiffres : ce qui a changé depuis 2022

L'invasion de l'Ukraine en février 2022 a fonctionné comme un accélérateur de la recomposition en cours. Elle a contraint les puissances occidentales à une posture de confrontation explicite avec la Russie, rendant impossible la navigation ambiguë que certains États avaient jusqu'alors pratiquée. Elle a également démontré de manière éclatante les limites du multilatéralisme onusien face à une puissance dotée du droit de veto.

Dans ce contexte reconfiguré, plusieurs indicateurs mesurent l'avancement de la construction multipolaire. Sur le plan commercial, les échanges entre la Chine et la Russie ont atteint des niveaux record depuis 2022, après l'éviction de Moscou du système SWIFT. Sur le plan monétaire, le yuan représente désormais une part croissante des transactions de la Russie avec ses partenaires, accélérant — à la marge mais de manière structurelle — la dédollarisation progressive des échanges. Sur le plan diplomatique, le groupe des BRICS, dont l'élargissement en 2024 a intégré l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Éthiopie, l'Iran et l'Égypte, constitue désormais un forum alternatif à l'influence occidentale dont le poids démographique et économique cumulé dépasse celui du G7.

Indicateur	Situation 2019	Situation 2025	Tendance
Commerce Chine-Russie	~110 Mds USD/an	~240 Mds USD/an	↑ +120%
Part du yuan dans paiements russes	< 1%	> 35%	↑ Structurelle
Membres BRICS	5 pays	10 pays (+ observateurs)	↑ Élargissement
Votes africains anti-Russie à l'ONU	~28 pays (Ukraine 2022)	Div. croissante	↓ Fragmentation
Bases militaires non-occidentales en Afrique	2-3 (Russie/Chine)	6-8 confirmées	↑ Présence
Accords militaires Russie-Afrique	< 5	> 20 (Wagner/Africa Corps)	↑ Rapide

Tableau 1 — Indicateurs de la recomposition multipolaire et de son empreinte africaine

C. L'Afrique comme terrain de compétition — et comme acteur

L'Afrique n'est pas un spectateur passif de cette recomposition. Elle en est un terrain de compétition actif et, de plus en plus, un **acteur qui choisit**. Les votes africains aux Nations Unies depuis 2022 témoignent d'une fragmentation croissante : là où une majorité d'États africains avaient voté avec l'Occident dans les années 1990, on observe aujourd'hui des abstentions, des votes contra, et des refus de participer aux sanctions contre la Russie ou l'Iran qui reflètent des calculs stratégiques autonomes, et non de simples pressions extérieures.

Cette évolution est souvent décrite en Occident comme une dérive vers « l'autoritarisme » ou une ingratitude vis-à-vis de l'aide historique. Cette lecture est non seulement inexacte : elle est analytiquement stérile. Elle masque le fait que les États africains opèrent des arbitrages rationnels entre des offres concurrentes — investissements chinois sans conditionnalités de gouvernance, sécurité militaire russe sans exigences démocratiques, partenariats occidentaux assortis de conditions politiques et institutionnelles. Comprendre ces arbitrages est la condition nécessaire pour y répondre intelligemment.

II. LES PIÈGES SYMÉTRIQUES DE L'ALIGNEMENT ET DE L'INDIFFÉRENCE

A. Le piège de l'alignement — la dépendance déguisée en partenariat

La première tentation est celle de l'alignement opportuniste. Dans un monde en blocs, s'affilier au pôle qui offre le plus d'avantages immédiats — investissements chinois sans conditions, sécurité russe sans contraintes institutionnelles, financements

occidentaux avec garanties de gouvernance — paraît une stratégie rationnelle à court terme. Elle est, à moyen terme, une trappe.

L'histoire africaine depuis les indépendances offre de nombreux exemples de cette trappe. Les États qui ont choisi un alignement fort avec l'URSS pendant la Guerre froide se sont retrouvés sans alliés et sans ressources quand l'URSS s'est effondrée. Ceux qui ont accepté les conditionnalités néolibérales du consensus de Washington dans les années 1980-1990 ont soumis leur politique économique à des contraintes externes qui ont entravé leur développement pendant deux décennies. Les États du Sahel qui ont accueilli les forces Wagner depuis 2021 ont troqué une dépendance sécuritaire française contre une dépendance russe sans avoir nécessairement renforcé leur autonomie réelle.

La logique de l'alignement est structurellement défavorable aux États faibles : elle les place dans une position de **demandeurs auprès d'un donateur**, qui fixe les termes de la relation. Elle expose leur politique étrangère aux aléas des relations entre grandes puissances — si Moscou et Washington se rapprochent, l'État aligné sur Moscou perd soudainement sa valeur stratégique pour son protecteur, sans avoir construit d'alternative. Elle réduit enfin le capital diplomatique de l'État africain — sa crédibilité comme médiateur, son accès aux différentes enceintes multilatérales — à mesure qu'il est perçu comme le satellite d'un bloc.

B. Le piège de l'indifférence — la souveraineté par défaut

La seconde tentation, symétrique, est celle de l'indifférence ou du retrait. Face à une compétition entre grandes puissances dont les enjeux dépassent les intérêts africains, certains États choisissent une posture de non-engagement — abstentions systématiques, refus de prendre position, discours vagues sur la « paix » et la « coopération ».

Cette posture est souvent présentée comme une forme de souveraineté — ne pas se laisser entraîner dans des conflits qui ne nous concernent pas. Elle est en réalité une **souveraineté par défaut, non par choix** : une absence de doctrine qui laisse le terrain libre aux acteurs extérieurs sans produire les avantages de l'engagement. Les États qui pratiquent cette indifférence ne préservent pas leur autonomie — ils la dissolvent progressivement en renonçant à utiliser leur capital diplomatique pour obtenir des contreparties dans leurs négociations avec les grandes puissances.

Il ne faut pas confondre cette indifférence avec le non-alignement historique des années 1960, qui était une doctrine offensive, une revendication de souveraineté portée avec conviction et incarnée par des figures comme Senghor, Nkrumah, Nyerere. Ce non-alignement originel était stratégiquement actif : il cherchait à utiliser la

compétition entre les blocs pour arracher des marges de manœuvre. L'indifférence contemporaine n'est pas sa descendance — c'est son exact opposé.

III. LA NEUTRALITÉ STRATÉGIQUE ACTIVE — DOCTRINE ET CONDITIONS

A. Définition et principes fondateurs

La neutralité stratégique active n'est ni l'alignement ni l'indifférence. C'est une doctrine de politique étrangère qui repose sur trois principes fondateurs complémentaires.

- **La souveraineté décisionnelle comme valeur cardinale** : toute décision de politique étrangère est évaluée en premier lieu à l'aune de l'intérêt national à long terme, non de la solidarité idéologique avec un bloc. Les alliances sont des instruments, non des identités.
- **L'omni-directionnalité des partenariats** : cultiver des relations fonctionnelles avec tous les pôles de puissance — Occident, Chine, Russie, puissances émergentes — non pour plaire à tous simultanément, mais pour disposer d'un portfolio d'options permettant de négocier les conditions de chaque relation depuis une position de force relative.
- **L'engagement sélectif et conditionnel** : participer aux enceintes multilatérales et aux débats internationaux non par réflexe d'appartenance mais en ciblant les dossiers sur lesquels l'État africain dispose d'un avantage comparatif — médiation, dialogue interreligieux, gouvernance des ressources naturelles — et en exigeant des contreparties concrètes pour tout engagement significatif.

Cette doctrine n'est pas neutre au sens juridique du terme — elle n'implique pas de s'abstenir de tout jugement ou de toute prise de position. Elle est neutre au sens stratégique : elle refuse l'identification permanente à un camp, tout en maintenant la capacité de s'associer ponctuellement à des coalitions sur des dossiers spécifiques quand l'intérêt national le commande.

B. Les conditions de réussite

La neutralité stratégique active n'est pas accessible à tous les États dans toutes les configurations. Elle requiert un certain nombre de conditions sans lesquelles elle reste un vœu pieux.

La première condition est la **crédibilité institutionnelle** : un État qui pratique des élections libres, dispose d'une justice relativement indépendante et gère ses finances publiques avec une transparence minimale conserve une crédibilité qui lui donne un pouvoir de négociation avec toutes les grandes puissances. Un État qui ne dispose pas

de cette crédibilité se retrouve dans une position de demandeur permanent, incapable de poser des conditions à ses partenaires.

La deuxième condition est la **capacité analytique autonome** : pouvoir analyser ses propres intérêts sans dépendre des grilles de lecture de Washington, de Pékin ou de Moscou. Cette capacité — qui est précisément la vocation du CAISP — est une forme de souveraineté intellectuelle sans laquelle la souveraineté politique reste formelle. Un État qui consomme uniquement des analyses produites à l'extérieur finit par servir les intérêts de ceux qui les produisent.

La troisième condition est la **cohérence du discours et de l'action** : la neutralité stratégique active n'est crédible que si elle est pratiquée de manière consistante dans le temps. Un État qui s'aligne sur la Chine pour obtenir un financement, sur la Russie pour obtenir de la sécurité, et qui prétend ensuite être neutre ne trompe personne. La crédibilité d'une posture de neutralité se construit sur des décennies de comportements coûteux — des votes contre ses partenaires habituels quand l'intérêt national l'exige, des refus d'alignement même sous pression — et elle peut se détruire en une seule décision inconsidérée.

C. Trois cas africains comparatifs

Trois cas récents illustrent les différentes variantes de ce positionnement — ses succès, ses tensions et ses limites.

Pays	Posture observée	Atouts mobilisés	Limites / risques
Rwanda	Équidistance pragmatique et proactive	Stabilité institutionnelle · hub économique régional · présence OMP	Fragilité démocratique contestée en Occident · dépendance sécuritaire résiduelle
Éthiopie	Multipolarisme offensif (BRICS 2024)	Poids démographique · siège UA · économie en croissance rapide	Instabilité interne (Tigré) · tensions avec Occident sur droits humains
Tanzanie	Non-alignement classique actualisé	Stabilité politique longue durée · ressources naturelles · façade maritime	Capacité analytique limitée · risque d'indifférence passive
Sénégal	Neutralité active à consolider	Démocratie · diaspora · transition pétrolière · réseaux confréries	Dépendance financière résiduelle · pression des partenaires occidentaux

Tableau 2 — Postures de neutralité stratégique : cas comparatifs africains

Le cas rwandais est particulièrement instructif. Paul Kagame a réussi à maintenir des partenariats économiques solides avec l'Occident — notamment dans le secteur technologique et touristique — tout en développant des relations pragmatiques avec la Chine et en permettant une présence militaire rwandaise en Centrafrique dans un cadre parallèle aux opérations de Wagner. Cette équidistance lui a permis d'obtenir des financements de l'Union européenne, des investissements chinois et une présence dans les forums africains de sécurité — trois ressources que l'alignement sur un seul bloc lui aurait rendu inaccessibles.

L'Éthiopie offre un exemple de **multipolarisme offensif** : Addis-Abeba a utilisé son poids démographique et son rôle de siège de l'Union africaine pour négocier son entrée dans les BRICS en 2024 — tout en maintenant des accords de coopération avec les États-Unis et l'Union européenne sur les questions de développement. La gestion de la crise du Tigré a toutefois révélé les limites de cette posture : les exigences occidentales sur les droits de l'homme ont créé des frictions qui ont temporairement fragilisé la position d'équidistance d'Addis-Abeba.

La Tanzanie incarne une variante plus conservatrice — un non-alignement hérité de la tradition nyerériste, qui préserve une indépendance formelle mais dont la traduction en avantages concrets reste inégale, faute d'une doctrine explicite et d'une capacité analytique suffisante pour la mettre en œuvre de manière proactive.

IV. LE SÉNÉGAL COMME LABORATOIRE AFRICAIN DU NON-ALIGNEMENT 2.0

A. Un capital diplomatique exceptionnel — et sous-utilisé

Le Sénégal dispose d'une combinaison d'atouts diplomatiques rarissime en Afrique subsaharienne. Sa démocratie, bien qu'imparfaite et sous tension ces dernières années, reste l'une des plus stables et des plus anciennement enracinées du continent — ce qui lui confère une crédibilité auprès des partenaires occidentaux que la plupart de ses voisins ne possèdent pas. Sa position de carrefour culturel et religieux — pays à majorité musulmane à tradition soufie, avec une forte minorité chrétienne et une longue expérience de coexistence interreligieuse — lui donne un accès unique aux réseaux du monde arabe, de l'Organisation de la Coopération Islamique et des institutions ecclésiastiques catholiques en Afrique.

Sa diaspora — l'une des plus actives et des mieux intégrées d'Afrique — est présente simultanément aux États-Unis, en Europe, dans les pays du Golfe et en Asie du Sud-Est. Les réseaux de la Mouridiyya, en particulier, constituent un maillage transnational d'une densité remarquable, qui dispose de canaux d'influence informels

dans des espaces économiques et diplomatiques que l'appareil d'État sénégalais lui-même n'atteint pas directement.

À cela s'ajoute la **transition pétrolière** en cours, qui transforme progressivement le Sénégal de pays consommateur dépendant en pays producteur émergent. Cette transition modifie structurellement le rapport de forces dans les négociations avec les partenaires extérieurs : un pays qui produit du gaz et du pétrole est moins redevable à ses créanciers qu'un pays qui dépend de leur aide pour financer ses importations énergétiques.

B. Les risques spécifiques au contexte sénégalais

Cette richesse en atouts ne doit pas masquer des vulnérabilités réelles qui conditionnent l'exercice effectif de la neutralité stratégique active.

La première vulnérabilité est la **dépendance financière résiduelle** envers les institutions de Bretton Woods et les partenaires bilatéraux occidentaux. Tant que le budget de l'État sénégalais reste significativement dépendant des concours extérieurs, la marge de manœuvre pour s'opposer aux positions de ces partenaires sur des dossiers sensibles demeure limitée. La transition pétrolière devrait progressivement réduire cette dépendance — à condition que les revenus des hydrocarbures soient effectivement affectés à la réduction de la dépendance externe plutôt qu'absorbés par la consommation courante.

La deuxième vulnérabilité est le **déficit de doctrine explicite**. La neutralité stratégique active ne peut être efficace que si elle est formalisée, enseignée aux diplomates, défendue publiquement et appliquée de manière cohérente dans le temps. Le Sénégal dispose d'une tradition diplomatique de qualité, mais elle n'a pas encore été traduite en doctrine explicite adaptée au monde multipolaire contemporain. Cette formalisation est précisément l'une des contributions que les institutions académiques et analytiques comme le CAISP peuvent apporter à l'État.

La troisième vulnérabilité concerne la **pression des solidarités identitaires** — religieuses, culturelles et diasporiques. La solidarité avec le monde musulman face aux crises du Moyen-Orient, ou la solidarité panafricaine face aux sanctions occidentales contre certains États africains, sont des réalités de la société sénégalaise que tout dirigeant doit prendre en compte. Mais, comme nous l'avons écrit dans notre première analyse, **la solidarité affective ne saurait tenir lieu de politique étrangère**. Elle doit être distinguée rigoureusement des intérêts objectifs de l'État — tout en étant valorisée comme ressource diplomatique là où elle peut l'être.

C. Une feuille de route en quatre axes

La mise en œuvre d'une doctrine de neutralité stratégique active pour le Sénégal requiert une feuille de route articulée autour de quatre axes complémentaires.

- **Formaliser la doctrine** : rédiger et publier un Livre Blanc de la politique étrangère sénégalaise, articulant explicitement les principes de la neutralité stratégique active, les intérêts nationaux prioritaires et les lignes rouges non négociables. Ce document, rédigé avec la participation des institutions académiques et analytiques nationales, doit servir de référence pour les diplomates et de signal clair pour les partenaires extérieurs.
- **Renforcer la capacité analytique autonome** : investir dans les institutions d'analyse stratégique nationale — universités, think tanks, instituts de formation diplomatique — pour développer une capacité d'évaluation indépendante des offres des grandes puissances. Un État qui ne peut évaluer de manière autonome les implications des accords qu'on lui propose est condamné à subir les termes des plus forts.
- **Diversifier les partenariats dans chaque domaine stratégique** : éviter la mono-dépendance dans chaque secteur critique — sécurité, financement du développement, technologie, formation — en cultivant systématiquement des partenaires multiples et concurrents. Là où la France est le seul partenaire militaire, ouvrir à d'autres ; là où la Chine est le seul financeur d'infrastructures, diversifier. Cette politique de diversification délibérée est le meilleur antidote contre la captation progressive par un seul pôle.
- **Valoriser le rôle de médiateur régional et interreligieux** : capitaliser sur l'avantage comparatif sénégalais — démocratie stable, tradition soufie de tolérance, réseaux diasporiques mondiaux — pour se positionner comme médiateur crédible dans des crises régionales et comme producteur de modèles alternatifs de gouvernance des diversités. Ce positionnement génère un capital diplomatique qui renforce la souveraineté décisionnelle de Dakar vis-à-vis de toutes les grandes puissances.

V. CONCLUSION — NAVIGUER, NON DÉRIVER

L'ordre multipolaire en construction n'est ni une menace ni une opportunité en soi pour l'Afrique. C'est un environnement nouveau, plus complexe et plus risqué que la domination unipolaire américaine, mais aussi potentiellement plus favorable à des États capables de jouer avec discernement sur plusieurs tableaux simultanément.

La compétition entre grandes puissances pour l'influence en Afrique crée des espaces de négociation que l'hégémonie d'un seul acteur ne permettait pas. Les États africains qui disposent d'une doctrine claire, d'institutions crédibles et d'une capacité

analytique autonome peuvent utiliser cette compétition pour obtenir de meilleurs termes dans leurs négociations commerciales, diplomatiques et sécuritaires — avec tous leurs partenaires.

La condition est de **naviguer** — c'est-à-dire de se déplacer avec intention, en utilisant les courants à son avantage — et non de **dériver** — c'est-à-dire d'être emporté par les flux sans les maîtriser. La différence entre ces deux postures est précisément l'objet de la doctrine que nous appelons neutralité stratégique active.

Conviction centrale : Dans un monde qui se recompose en blocs concurrents, la souveraineté africaine ne se défend ni par l'alignement qui crée de nouvelles dépendances, ni par l'indifférence qui abandonne le terrain aux autres. Elle se construit par une doctrine explicite, des institutions crédibles, une capacité analytique autonome — et la volonté politique de naviguer entre les puissances sans jamais perdre de vue l'intérêt national de long terme.

Le Sénégal, fort de ses atouts démocratiques, spirituels, diasporiques et désormais énergétiques, est l'un des États africains les mieux placés pour incarner cette doctrine et en démontrer la viabilité. À condition d'en faire un choix délibéré et d'y consacrer les moyens institutionnels et intellectuels qu'elle requiert.

Réf. RÉFÉRENCES

- [1] NGOM, Abbé Dibacor Philippe (2025). « Vigilance stratégique face à l'escalade au Moyen-Orient ». Revue Vision Géopolitique, CAISP. [Article 1 de la série]
- [2] NGOM, Abbé Dibacor Philippe (2025). « L'Afrique otage du Golfe : choc pétrolier et vulnérabilité africaine ». Revue Vision Géopolitique, CAISP. [Article 2 de la série]
- [3] Mearsheimer, J. J. (2001). *The Tragedy of Great Power Politics*. New York : W.W. Norton.
- [4] Waltz, K. N. (1979). *Theory of International Politics*. Reading : Addison-Wesley.
- [5] Nye, J. S. (2004). *Soft Power: The Means to Success in World Politics*. New York : PublicAffairs.
- [6] Union africaine (2022-2025). *Rapports du Conseil de paix et de sécurité*. Addis-Abeba : UA.
- [7] Banque mondiale / CNUCED (2024). *Africa's Positioning in the New Geopolitical Order*. Washington/Genève.
- [8] Diouf, Mamadou (2013). *Tolerance, Democracy, and Sufis in Senegal*. New York : Columbia University Press.
- [9] Senghor, L.S. (1964). *Liberté I — Négritude et Humanisme*. Paris : Seuil. [Sur le non-alignement originel]

- [10] Martre, H. (1994). Intelligence économique et stratégie des entreprises. Paris : La Documentation Française.

Abbé Dibocor Philippe NGOM

*Prêtre de l'archidiocèse de Dakar · Doctorant en Géopolitique (UPEACE) · Expert
Intelligence Économique*

*Analyste en Intelligence Stratégique · Spécialiste en Géopolitique, Gouvernance et Paix ·
Rédacteur en chef*

Centre Africain d'Intelligence Stratégique pour la Paix (CAISP) · CIS-PAIX · Revue Vision
Géopolitique